Image not found or type unknown

versement du salaire pendant arrêt maladie

Par **cmalie**, le **04/04/2013** à **08:57**

Voilà, cela fait 7 mois que je suis en arrêt de travail . De par ma convention , c'est mon employeur qui me verse mon salaire , sauf que la CPAM m'a également versé des indemnités ... Etant en traitement assez lourd, je ne m'en suis pas aperçu tout de suite mais dès que cela a été le cas, j'ai bien sur reversé le trop perçu à mon employeur comme il me l'a demandé . Cela fait plus de 2 semaines, et malgré tout il ne m'a pas versé mon salaire ce mois ci , est ce qu'il en a le droit ? Et si oui combien de temps cela peut il durer ? Merci de vos réponses ou commentaires .

Par **P.M.**, le **04/04/2013** à **10:01**

Bonjour,
Il est curieux que si l'employeur vous versait un complément, il n'ait pas demandé la subrogation pour que les indemnités journalières lui soient versées directement mais il attrend peut-être que vous lui produisiez les bordereaux récents pour éviter de vous en demander le remboursement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés